



8 « Routes de la mémoire » dessineront, bientôt, leurs empreintes sur la carte de la Guadeloupe. Nathalie Isaac, chef du projet et chef de service du Tourisme, sous la houlette de la direction du Tourisme, des transports et du désenclavement numérique, nous en explique le fonctionnement.

# LES ROUTES DE LA MÉMOIRE, DÉCOUVRIR LA GUADELOUPE AUTREMENT

## LE CONCEPT

À la fin de l'année, les visiteurs pourront partir à la rencontre de la Guadeloupe, de son histoire, de ses habitants : à la découverte de l'âme guadeloupéenne. À travers 8 circuits touristiques, sur des thématiques précises, ils choisiront, au gré de leurs envies, la Route des Habitations, la Route du Sucre et des Rhums, la Route de l'Architecture, la Route de l'Art précolombien, la Route de Marie-Galante, la Route des Saintes ou encore la Route de la Désirade. Selon le ou les circuits désirés, ils pourront acheter un ou plusieurs Pass à utiliser en une seule fois ou non.

« Nous souhaitons mettre plus en valeur nos différents patrimoines. Nous avons donc beaucoup travaillé sur cette idée de circuits, puis nous avons fait appel à un prestataire pour sa faisabilité. », relate Nathalie Isaac, chef du service du tourisme. Car le concept va au delà d'un simple circuit proposé aux visiteurs, il s'agit de répondre aux besoins de tout un chacun, à la carte. Un travail titanesque !

## LES OBJECTIFS

Mettre en lumière l'originalité et la grande diversité du patrimoine guadeloupéen

Créer un modèle économique qui valorise les petits acteurs locaux impliqués dans le tourisme.

## UN DISPOSITIF RECONNAISSABLE

Un système d'information (panneaux directionnels et pédagogiques) guidera les visiteurs. Les sites à visiter seront reconnaissables grâce aux plaques apposées et au logo spécifique du dispositif, une marque déposée de la région Guadeloupe. Ils auront également à leur disposition des brochures et des audio-guides dans les offices de tourisme. Selon leur convenance, ils pourront opter pour des visites guidées organisées par des réceptifs conventionnés : office du tourisme, etc.

## LE CONTEXTE

C'est dans le cadre d'une politique et d'une stratégie de développement touristique, qu'il a été décidé de mettre en place ce projet innovant de valorisation du patrimoine guadeloupéen. La Région contribue, ainsi, aux investissements et aux projets qui accrois-



NAOMI PETRINE - SUZY THESAUROS - NATHALIE ISAAC - LYSIANE DIONE - KATIA PERIANDRE - ASTRID MEYAPIN

sent l'attractivité du territoire. Une enquête auprès des visiteurs est venue compléter cette volonté. « Nous avons de la chance d'avoir des touristes qui aiment aller à la découverte. Il faut donc leur donner la matière. Le tourisme intérieur est aussi en quête de cette connaissance et de cette valorisation du patrimoine. », ajoute Mme Isaac.

### S'INTÉGRER AUX CIRCUITS

« Nous offrons aux propriétaires de sites adhérents aux Routes de la mémoire (qu'ils soient organismes privés ou publics) la matière, à eux d'offrir un contenu. La Région est bien dans une démarche interactive de valorisation et de dynamisme économique. Nous garantissons aux participants, gratuitement, un certain nombre de visites et un réel apport touristique. Ces structures, parties prenantes de ces Routes, seront visibles dans les divers supports de communication (brochures, signalétique, etc. », précise Nathalie Isaac. Des lieux privés ont été repérés. Ainsi, les sites constitutifs de la Route des Habitations ont été sélectionnés au regard de leur situation actuelle, de leurs conditions sécuritaires d'accès, de l'accord de principe des propriétaires, et de leur capacité à être accessibles rapidement à tous les publics. Par exemple, la Maison Zevallos au Moule (déjà dans une dynamique d'ouverture au public), devrait bénéficier de cette mise en valeur, et signaler, par une plaque spécifique, son adhésion au circuit. À l'inverse, l'Habitation Bouvier présente des potentialités qui font envisager une intégration plus lointaine

aux Routes de la mémoire, dans la mesure où une réhabilitation du site devra intervenir en amont. « On est donc bien dans un processus d'intégration et d'adaptation à des circuits touristiques, qui se veut évolutif. », ajoute la chef de service.

### UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Les Assises du tourisme, en 2006, avaient engendrés une première réflexion. Mais c'est en 2008 qu'un premier marché est lancé, afin de déterminer la faisabilité de la mise en place de circuits. L'entreprise CED propose alors à cette époque des thématiques qu'un comité de pilotage valide auprès du Cabinet. « Un tel projet exige beaucoup de démarches parallèles, une organisation complexe et longue. », dévoile Nathalie Isaac. Une fois les thématiques choisies, un marché pour assistance à maîtrise d'ouvrage est lancé afin de rendre opérationnelles les Routes : le groupement Couleur patrimoine/Aiguillage/Margarita accompagne, depuis, la collectivité régionale. Un marché relatif à la gestion et commercialisation des Routes de la mémoire est en cours de lancement. L'opérateur choisi prendra en charge la gestion, le fonctionnement et la commercialisation du dispositif. « Nous donnons le cadre, ce sera à la charge du gestionnaire de faire des propositions. Nous sommes en train de finaliser une convention avec les propriétaires des différents lieux qu'ils devront signer. Ils formalisent ainsi leurs engagements vis-à-vis de la mise en œuvre de ces routes. L'objectif étant l'ouverture d'un circuit pilote pour la fin de l'année. » ■

## Avec le conseil général :

Le conseil général de la Guadeloupe a imaginé et mis en place un circuit « La Route de l'esclave.

Traces-Mémoires en Guadeloupe ».

Ce parcours présente un choix, non exhaustif, de sites retenus pour la pertinence de leur lien avec l'histoire de l'esclavage.

Ce circuit guadeloupéen s'inscrit dans le projet de « la Route de l'esclave » porté par l'Unesco, qui s'attache à recenser et à faire connaître à travers le monde les sites et lieux de mémoire liés à l'histoire de l'esclavage.

« L'objectif du conseil général s'inscrit dans la mémoire de l'esclavage, alors que le projet régional s'attache à promouvoir nos différents patrimoines.

Ce sont deux projets distincts qui aspirent à la complémentarité car nous aurons des lieux communs de visite, à l'instar du Fort Delgrès.

Le département fait d'ailleurs partie du comité de pilotage des Routes de la mémoire, cela dans un souci de bonne cohésion des actions. », éclaire Nathalie Isaac.

## Les acteurs :

Le comité de pilotage composé de la direction de la Culture, de la direction de l'Aménagement du territoire, de la direction des Routes et de la direction des Marchés publics.

La direction de la Communication interviendra en aval du projet. En externe, « Les professionnels du tourisme sont susceptibles d'être partie prenante par la suite, ils sont très demandeurs. », précise Nathalie Isaac.